

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Renens

Séance du 7 septembre 2017

Présidence de Monsieur Gérard Duperrex

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis intercommunal N° 15-2017 de la Municipalité du 29 mai 2017,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

AUTORISE l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge à entreprendre les travaux de réhabilitation du secteur 8 du collecteur Sorge, situé sur le territoire de la Commune d'Ecublens dans le secteur en aval des voies CFF jusqu'au chemin de la Forêt.

ACCORDE à la Commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge le crédit nécessaire, soit la somme de CHF 317'000.- TTC, selon les modalités décrites sous les points 4 à 6 ci-dessus.

ALLOUE à la Commission de l'Entente intercommunale Mèbre-Sorge une subvention communale d'investissements de CHF 97'160.-, selon les modalités ci-dessus, sous chiffres 5 et 6.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

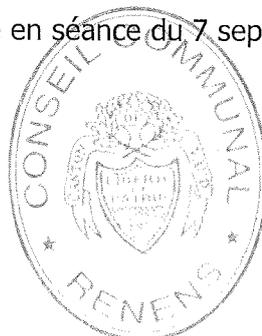
Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte N° 3861.5620.077 "Réhab. collecteur intercommunal Sorge à Ecublens, Secteur 8 "CFF/Forêt". et sera amortie en une seule fois par un prélèvement dans le Fonds de réserve "Réseau d'évacuation et d'épuration des eaux", compte N° 9280.01.

Approuvé par la Commission de l'Entente intercommunale dans sa séance du 23 mars 2017.

Ainsi délibéré en séance du 7 septembre 2017

Le Président:


Gérard Duperrex



La Secrétaire:


Yvette Charlet